ATELIER DE FORMATION AU MONTAGE DE PROJETS D'ADAPTATION/ATTÉNUATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Lomé les 11, 12 & 13 juillet 2011

TERMES DE RÉFÉRENCE

CONTEXTE

Les changements climatiques constituent l'un des plus grands défis auxquels l'humanité fait face de nos jours. Ils sont désormais un phénomène réel aux impacts négatifs récurrents et sources de perturbations économiques et écologiques, dégradant les conditions de vie des populations. Cette situation est vécue au quotidien par les États membres de l'UEMOA aux capacités et moyens d'actions limités par la pauvreté. En effet, en dépit de la contribution marginale de la zone UEMOA aux émissions de gaz à effet de serre, il est enregistré dans cette région, entre autres, une hausse des températures, une forte variabilité des précipitations annuelles avec des conséquences non maitrisées que sont par exemple les inondations récurrentes, la sécheresse, la diminution des réserves en eau disponibles et des terres cultivables, une élévation du niveau de la mer.

Pour prévenir et/ou juguler ces impacts, la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et son Protocole de Kyoto ont prévu plusieurs mécanismes financiers afin de promouvoir des actions d'atténuation, de transfert de technologies et d'adaptation aux changements climatiques des pays affectés. Pour renforcer ces mécanismes, la 16ème Conférence des Parties (COP 16) tenue à Cancun (Mexique) a décidé de créer un Fonds Vert du climat, qui sera une entité d'exploitation du mécanisme financier de la Convention en vertu de son article 11 en vue du soutien des projets, des politiques et autres activités dans les pays en développement Parties. En ce qui concerne le court terme, les pays développés ont manifesté à la COP 16 leur engagement à fournir des ressources nouvelles et additionnelles à concurrence de 30 milliards USD jusqu'en 2012, avec une répartition équilibrée entre l'adaptation et l'atténuation. Pour le long terme, la Conférence a décidé, conformément aux dispositions pertinentes de la Convention, que des financements prévisibles et adéquats soient fournis, avec un objectif de mobilisation conjointe de 100 milliards de dollars par an d'ici 2020, par les pays développés Parties, pour répondre aux besoins des pays en développement Parties, tenant compte de l'urgence des besoins des PED particulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques.

Malgré les importantes opportunités de financement disponibles au plan international, pour juguler les impacts enregistrés dans les pays en développement affectés, les États membres de l'UEMOA ont de réelles difficultés pour préparer, faire financer et mettre en œuvre des projets d'atténuation, d'acquisition de technologies et d'adaptation aux changements climatiques.

I. JUSTIFICATION

En droite ligne de sa mission de promotion du développement équilibré des Etats membres de l'UEMOA, la BOAD a inscrit dans ses priorités les réflexions liées à la problématique des changements climatiques et du Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) à l'effet d'intégrer d'une part, cette dimension dans la formulation des projets soumis à son financement et d'autre part, d'être le bras financier de l'Union dans la mobilisation, sur le plan international, de ressources financières liées aux projets climats.

C'est dans cette optique que la BOAD, dans le cadre de son Initiative carbone, a organisé à Lomé, en novembre 2008, un atelier régional afin d'identifier les lacunes qui limitent le développement des projets MDP. Cet atelier a réuni les Autorités Nationales Désignées (AND), les Représentants des Ministères en charge de l'Environnement, la société civile (ONG) et des personnes ressources. Il a permis d'identifier plusieurs problèmes qui bloquent le développement de projets MDP dans l'Union. Il s'agit notamment de : (i) la faiblesse du cadre institutionnel, (ii) l'inadaptation du cadre légal et réglementaire au MDP et (iii) les capacités techniques et financières très limitées.

Afin de surmonter ces difficultés et être compétitifs sur le marché du carbone, les Etats membres de l'UEMOA ont recommandé à la Banque d'organiser et d'animer un marché carbone au sein de l'Union. C'est sur la base de ces recommandations que le Plan Stratégique 2009-2013 de la Banque a prévu le positionnement de l'institution comme partenaire stratégique des Etats membres de l'UEMOA dans la gestion de l'environnement et l'assistance de ceux-ci dans la promotion du Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) en vue d'atteindre leurs objectifs de développement durable, et leur faire bénéficier des ressources mobilisées à cet effet par la Communauté internationale.

Dans cette perspective, et pour donner un contenu opérationnel aux orientations du Plan stratégique, la Banque a prévu entre autres de :

- coordonner et faciliter dans ses Etats membres les interventions relatives au MDP et au marché du carbone, à travers des instruments de renforcement de partenariats et d'atténuation des risques ;
- tirer pour les Etats, le maximum d'avantages résultant des transferts de technologies plus propres et plus efficaces dans les secteurs prioritaires comme l'énergie, l'agriculture, les forêts, les transports, l'industrie, les déchets, etc. ;
- faire bénéficier aux économies des Etats membres de ressources financières substantielles provenant du commerce de réduction des émissions de GES pour leur développement ;
- et donner aux populations de l'Union, l'opportunité de profiter des importants bénéfices associés aux investissements pour leur santé et leur bien-être social.

En droite ligne de la mise en œuvre des orientations du plan stratégique, la Banque

a organisé du 24 au 26 mars 2009, un atelier de formation sur le MDP, au profit des évaluateurs de projet, en partenariat avec l'AFD et Carbon finance Assist. Cet atelier a permis de comprendre les concepts fondamentaux du MDP et de cerner la procédure d'instruction d'un projet MDP.

Par la suite, et en réponse aux sollicitations de ses États membres, la BOAD a mis en place une Initiative Carbone qui est un cadre régional de développement du marché du Carbone et de lutte contre les changements climatiques au sein de l'UEMOA. C'est dans ce cadre qu'un projet MDP a été financé, que des Notes d'idées de Projet ont été préparées et que des Documents descriptifs de projets sont en cours de formulation en vue de l'enregistrement desdits projets. Par ailleurs, la Banque travaille à la promotion d'un Fonds carbone afin de soutenir le marché du carbone dans l'UEMOA. Elle a entrepris également des démarches auprès de ses Etats membres pour être l'Agence d'Exécution du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), et l'entité de mise en œuvre du Fonds d'adaptation aux changements climatiques.

Par ailleurs, la Banque est en pourparlers avec ses Partenaires Techniques et financiers notamment, l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF) et l'Agence Française de Développement (AFD), aux fins de mieux assister les États de l'UEMOA à lutter contre les changements climatiques.

Dans cette perspective, après la COP 15 sur les liens entre les questions de développement durable et le climat et, en vue d'aguerrir les acteurs des PED/PMA pour une meilleure défense de leurs intérêts, l'IEPF a organisé un atelier les 12 & 13/05/2010 dans à l'AFD à Paris.

Suite audit atelier auquel l'AFD et la BOAD ont pris part, il a été recommandé de mieux sensibiliser et former les acteurs du secteur privé des PED/PMA pour les responsabiliser dans l'intégration des questions liées aux Changements Climatiques dans leurs programmes et projets d'activités de développement, et ce, conformément à la position africaine présentée et défendue depuis la CDP 15 de Copenhague et réaffirmée à la CDP 16 de Cancun. D'un autre côté l'IEPF et la Région wallonne de Bruxelles ont initié un partenariat pour accompagner 6 pays (Bénin, Burkina, Burundi, RDC, Rwanda, Sénégal) dans la mise en place de projets Fast Start. L'IEPF, expert technique de l'initiative, souhaite optimiser au maximum cette opportunité pour renforcer les capacités des porteurs de projets desdits pays.

Ainsi, l'atelier de montage de projets d'adaptation/atténuation, visualisé pour la période des 11, 12 & 13 juillet 2011 à Lomé au Togo, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative carbone de la Banque. Cet atelier devrait permettre aux participants, de comprendre les concepts fondamentaux de l'adaptation/atténuation et de lever les difficultés techniques rencontrées dans le

montage des projets climat dans les pays de l'UEMOA et ceux concernés par la coopération Wallonne.

II. OBJECTIF

L'objectif de cet atelier est de :

- donner aux acteurs des secteurs parapublic et privé les informations sur les liens étroits entre le développement et les changements climatiques ;

- mettre à disposition des acteurs du secteur privé les outils financiers, techniques et administratifs nécessaires au montage de projets d'adaptation et d'atténuation ainsi que les outils d'établissement du Bilan carbone de leurs activités de développement.

III. RÉSULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus sont :

- des acteurs des secteurs parapublic et privé sensibilisés et informés sur les liens entre le développement et les changements climatiques ;

- des acteurs des secteurs parapublic et privé sensibilisés et informés sur les formes d'énergies renouvelables pouvant être promues dans l'espace UEMOA et les contraintes à lever ;

- les outils d'établissement du Bilan carbone des activités de développement maîtrisés ;

- des guides pour le montage de projets d'adaptation/atténuation disponibles et à diffuser;

- des acteurs des secteurs parapublic et privé outillés pour élaborer et monter des projets sur les changements climatiques (adaptation-atténuation, MDP…).

IV. THÈMES À DÉVELOPPER

- Changements climatiques et leurs impacts, mesures d'atténuation et d'adaptation ;

- Promotion des énergies renouvelables dans l'espace UEMOA : opportunités et contraintes

- Outils de détermination de l'empreinte carbone des projets de développement ;

- Exemples de projets d'atténuation/d'adaptation réussis dans des pays en développement ;

- Mécanismes et potentiel de financement de projets d'adaptation et d'atténuation du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) ;

- Outils et guides de préparation (élaboration et montage) d'un projet d'atténuation/adaptation à soumettre aux différents mécanismes du Fonds pour l'environnement mondial avec un cofinancement d'un bailleur de fonds : exemple de projets d'énergie, d'assainissement, de forêts.

- Rôle de la BOAD dans la lutte contre les changements climatiques et dans la mobilisation des ressources y afférentes.

Les travaux se dérouleront en plénière et seront ponctués par des exercices d'application traités en sous groupes constitués à cet effet.

V. PAYS CONCERNÉS

L'atelier réunira les États membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Niger, Mali, Sénégal, Togo) ainsi que le Rwanda, le Burundi, la RDC.

Les trois derniers pays sont associés aux États de l'UEMOA dans le cadre de la coopération de la Région wallonne de Bruxelles avec l'IEPF pour accompagner 6 pays (Bénin, Burkina, Burundi, RDC, Rwanda, Sénégal) dans la mise en place de projets Fast Start.

VI. PARTENAIRES

Les Partenaires Techniques et Financiers qui pourraient être impliqués dans l'organisation du présent atelier sont : la BOAD, l'IEPF, l'AFD, Région wallonne de Bruxelles, la Commission de l'UEMOA, la BIDC, le Sustainable Development Mechanism (SDM), le Secrétariat de la CCNUCC, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds d'adaptation aux changements climatiques, la Banque Européenne d'Investissement (BEI), l'UNITAR, l'ADEME, le PNUD, le PNUE, la BDEAC.

L'atelier sera facilité par le Cabinet Global Lead, Partenaire technique de la BOAD dans le domaine de la finance carbone et des changements climatiques.

VII. PARTICIPANTS

L'atelier réunira au maximum 73 participants (voir tableau suivant).

Institution	Pays	Nombre
Wallonie/ Autres	Burundi	2
	RDC	2
	Rwanda	2
UEMOA	Bénin	5
	Burkina Faso	5
	Côte d'Ivoire	4
	Guinée Bissau	4
	Mali	4
	Niger	4
	Sénégal	5
	Togo	4
BIDC		5
IEPF		2
BDEAC		2
Commission UEMOA		2
Experts		3
Conférenciers		3
BOAD (DFIS, DDRI, UGED…)		15
Total		**73**